



L'écho

DES RIVIÈRES

Magazine d'informations de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse



Initiez-vous aux techniques artistiques préhistoriques



Des animations toute l'année au Centre d'interprétation du Roc-aux-Sorciers (voir agenda des manifestations)

L'épicerie solidaire



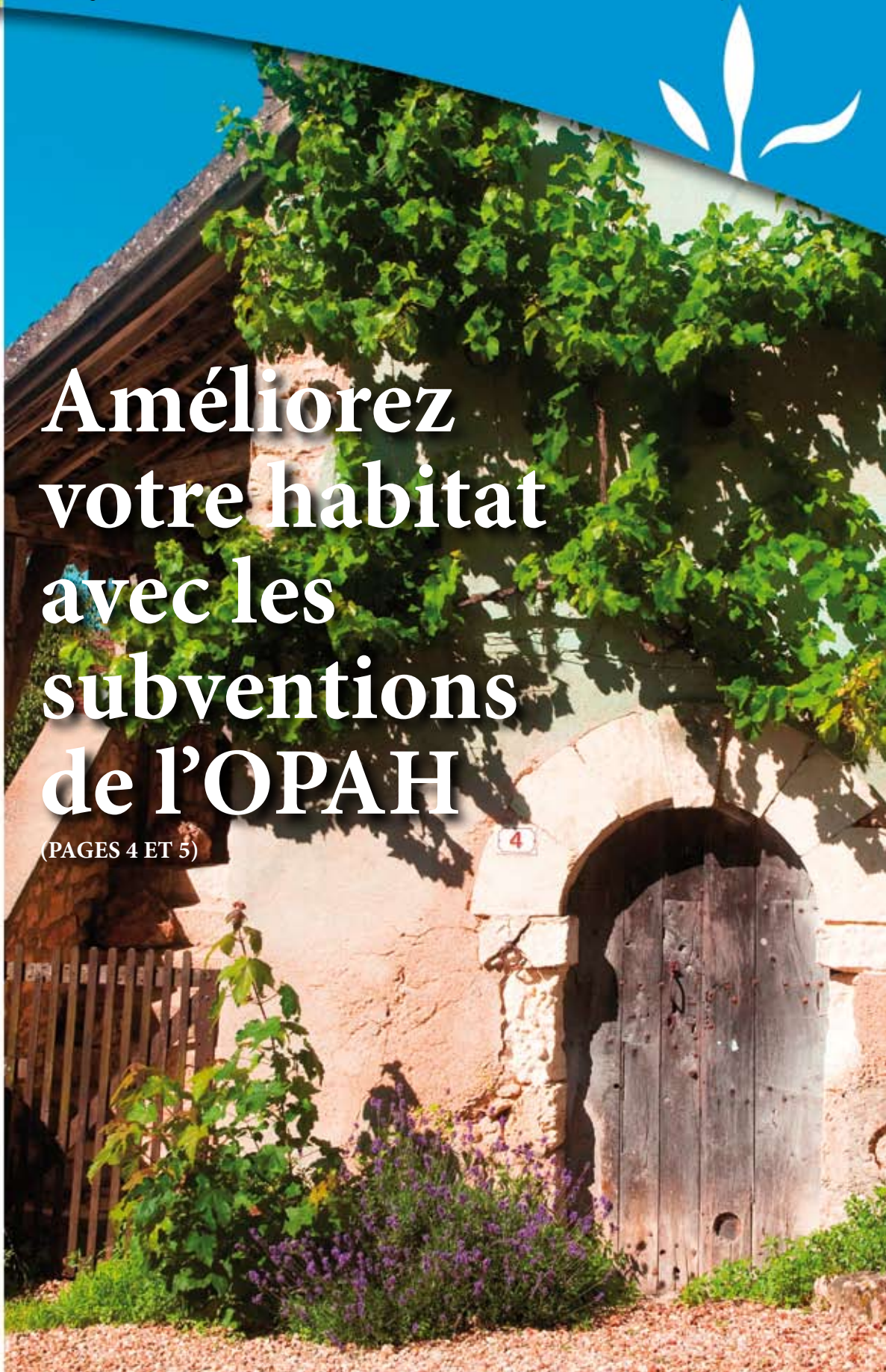
L'association "Croque la vie" à pleines dents ! (voir page 6)



Communauté de communes
des Vals de Gartempe et Creuse
BP 15 - 27 avenue Jourde - 86450 Pleumartin
Tél. **05 49 19 77 08** - Fax 05 49 19 77 09
info@vals-gartempe-creuse.com
www.vals-gartempe-creuse.com

Améliorez votre habitat avec les subventions de l'OPAH

(PAGES 4 ET 5)





ÉDITORIAL

Dans ce 1^{er} numéro de l'année, je vous propose un bref inventaire des actions menées par la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse.

2010, pour les habitants de nos onze communes, c'est le démarrage d'une nouvelle et importante Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, pour laquelle vous trouverez plus de détails en pages centrales.

C'est, pour les gens du voyage, la construction d'une aire d'accueil dont l'ouverture est prévue pour l'été.

Pour les acteurs économiques qui recherchent un emplacement stratégique, la commercialisation des lots de la Zone d'Activités Économiques des Chaumettes à La Roche-Posay a commencé. Bien sûr, le contexte socio-économique est difficile, mais soyons audacieux et investissons durablement dès maintenant.

La Communauté de communes participe aux créations-installations et aux reprises d'entreprises en attribuant des aides sous forme de Bourses Régionales « Désir d'Entreprendre » et de prêts à taux zéro dans le cadre de « Vienne Initiatives ».

L'accueil des touristes et des curistes représente un enjeu économique essentiel pour notre territoire; c'est pourquoi nous conduisons et soutenons les actions qui renforcent son attractivité et favorisent la mise en valeur de nos richesses locales en toute complémentarité avec les territoires voisins.

La Roche-Posay, Angles-sur-l'Anglin bien sûr, mais le savez-vous? Nos onze communes font partie des zones de Poitou-Charentes comptant le plus de résidences secondaires! Signe qu'il y fait bon vivre...

Personne n'est oublié : nous développons le chantier d'insertion afin d'aider les personnes éloignées de l'emploi, et l'épicerie solidaire « Croque la vie » veille à soutenir les plus démunis.

La lecture de ce bulletin vous permettra de découvrir, entre autres, certaines de ces actions; n'hésitez pas à nous solliciter pour tout renseignement complémentaire. Je tiens à saluer ici le travail du personnel et celui des membres du Conseil de Développement, tout comme l'implication de tous les bénévoles.

Je remercie tous les élus qui participent activement à l'avancée des projets dans un esprit intercommunal. Ces projets sont complémentaires de l'action communale et participent du Bien Vivre et du Bien Être de chacun d'entre nous dans une dynamique solidaire.

Ce que deviendront nos collectivités avec la réforme en cours, nous verrons bien et... nous nous adapterons!

Bernard DOURY,

Président de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse

L'Emploi dans les Vals de Gartempe et Creuse

Dans le cadre de la 3^e édition de la Semaine de l'Emploi et de l'Économie proposée par la Région Poitou-Charentes, la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse a organisé le jeudi 22 octobre, à 20h30, à la salle des fêtes de Pleumartin, une table ronde sur le thème de l'Emploi et de ses problématiques rencontrées sur son territoire.

Ouverte à tous, cette rencontre a rassemblé des personnes de profils différents: chefs d'entreprises, demandeurs d'emploi, salariés en insertion mais aussi des partenaires socio-économiques tels que Pacerel, la Meef, Action Emploi et la Direction des Services Fiscaux de la Vienne qui a exposé le statut d'auto-entrepreneur.

Après une présentation du chantier d'insertion de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse, une réflexion a été menée sur les problèmes rencontrés par les demandeurs d'emploi face à la multitude de structures existantes pouvant les accompagner dans leurs recherches d'emploi, ainsi que sur les problèmes rencontrés par les employeurs potentiels et leurs difficultés à trouver du personnel.

Cette rencontre a conforté la volonté de créer prochainement un service d'informations sur le territoire qui aurait pour but de favoriser les liens entre l'offre et la demande.

Plus d'informations auprès d'Alexandra Audru, accompagnatrice socioprofessionnelle du chantier d'insertion de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse: alexandra.audru@vals-gartempe-creuse.com ou au 05 49 20 15 64.

Bilan des Bourses Régionales Désir d'Entreprendre en 2009

La Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (BRDE) est une aide financière accordée à des créateurs ou repreneurs d'activités sur le territoire. Le jury Atelier de la Création permet d'assurer localement l'accueil, l'information et l'accompagnement de toute personne souhaitant reprendre ou créer une activité. Il s'est réuni 8 fois durant l'année 2009 et a accordé 49 600 € de Bourse Régionale Désir d'Entreprendre, permettant ainsi à 3 personnes de créer leur activité et à 6 autres de reprendre une activité sur le territoire des Vals de Gartempe et Creuse.

Ainsi, ce sont 9 personnes qui ont pu bénéficier de ce réel coup de pouce financier pour créer leur propre activité, donc leur propre emploi.

Plus de renseignements auprès de Sandrine Teyssier : au 05 49 19 77 08 ou sandrine.teyssier@vals-gartempe-creuse.com

Témoignage bénéficiaire BRDE :

Entreprise Johnny FLEURENT
Plomberie - Chauffage - Energies renouvelables - Entretien dépannage

Écho des rivières : Pourquoi vous êtes-vous installé sur le Pays des Vals de Gartempe et Creuse, et plus précisément dans cette commune?

J. Fleurent : Je suis originaire du territoire. J'ai longtemps travaillé avec mon père et quand l'opportunité de reprendre son activité s'est présentée, je n'ai pas hésité. Non seulement, je peux rester sur Pleumartin, où je connais beaucoup de monde, et où beaucoup de monde



Plus de 200 associations dans les Vals de Gartempe et Creuse !

Chaque année, en moyenne, douze nouvelles associations sont déclarées dans les Vals de Gartempe et Creuse. Dans le même temps, d'autres associations disparaissent. Ainsi le pays, composé de 11 communes, compte plus de 200 associations !

Le Conseil de Développement s'est intéressé à cette vie associative. La journée des associations, organisée le 18 octobre, a constitué le temps fort de sa réflexion. À la suite de cette rencontre, il a débattu sur la relation des associations avec la Communauté de communes. Ces travaux ont abouti à un rapport, remis aux élus.

Des domaines d'activité variés

Pour prendre en compte la diversité des domaines d'activité des associations, le Conseil propose de distinguer sept domaines.

- Dans le **domaine social**, les bénéficiaires de l'action humanitaire sont un public que l'association veut aider : malades, personnes en difficulté économique, habitants d'un pays pauvre... Les formes du don sont variées.

- Dans la **défense** et la valorisation du patrimoine, de l'environnement, ou d'une cause particulière, l'action vise plus ou moins l'intérêt général. Les adhérents se mobilisent autour de valeurs partagées.

- Dans le domaine de la **culture** et de l'**éducation**, les associations réunissent les personnes qui veulent pratiquer une activité culturelle, elles offrent un cadre pour pratiquer cette activité, ou mettent des biens culturels à disposition d'un public (livres, spectacles). Elles peuvent aussi constituer le cadre juridique dans lequel des artistes exercent leur activité. Celles qui produisent des spectacles sont proches de l'entreprise de spectacle. Pour les associations de parents, l'activité est directement liée à un établissement scolaire.

- Les associations orientées vers le **sport** et les **loisirs** sont très nombreuses. Les équipements qu'elles utilisent peuvent être mis à disposition par les mairies. Dans les pratiques **d'activités de loisirs**, les associations **hippiques** occupent une place particulière, car elles sont liées à une économie autour du cheval ou du poney.

- Les associations de **chasse** et de **pêche** sont généralement communales. Elles organisent, pour leurs adhérents, la pratique de cette activité sur un territoire.

- Les associations contribuent à créer ou maintenir des liens sociaux, quel que soit leur objet, mais les associations de **convivialité** ont pour objectif l'entretien des relations entre les membres qui vivent ou ont vécu une même expérience (clubs des aînés, anciens combattants...) ou les habitants d'un village. Les repas, les voyages, les jeux, les fêtes sont l'occasion de rencontres. La commune peut confier au **comité des fêtes** l'organisation des manifestations festives.

Répartition des associations déclarées selon leur domaine d'activité



Source : Journal Officiel (liste des associations ayant fait une déclaration au Journal Officiel depuis 1977 et non dissoutes), et répertoire édité par la Communauté de communes. Liste établie par le Conseil de Développement, consultable sur le site.

L'association sert aussi de cadre pour regrouper des professionnels, ou des personnes ayant un intérêt économique commun. Elle organise leurs relations, sert à défendre leurs intérêts, à le représenter auprès de diverses autorités. Elle peut aussi constituer le cadre juridique pour exercer une activité économique. Certaines associations gèrent des équipements et services de toutes dimensions économiques (cantine scolaire, maison de retraite...). Elles sont parfois initiées par une collectivité locale, pour la réalisation d'une politique publique.

François BIGOT,
Président du Conseil de Développement

Le texte intégral de l'avis du Conseil peut-être consulté sur son site : <http://cdvvc.free.fr/>



me connaît, et en même temps je peux profiter de la clientèle de mon père.

Écho des rivières: Sans cette aide financière qu'est la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre, auriez-vous créé votre entreprise ?

J. Fleurent: Peut-être. Mais il est certain que cette Bourse représente un coup de pouce financier important. Cette aide constitue un véritable effet levier et m'a permis d'être plus crédible face à mon banquier qui a été ainsi rassuré.

Les personnes que j'ai rencontrées en effectuant cette demande de Bourse m'ont apporté de nombreux conseils.

Le soutien et les encouragements de ces personnes m'ont beaucoup aidé dans cette reprise d'activité.

Écho des rivières: À quoi va vous servir cette aide ?

J. Fleurent: J'ai démarré mon activité le 1^{er} janvier 2010. Pour l'instant, cette aide va constituer un fond de trésorerie.

Entreprise Johnny FLEURENT
Plomberie - Chauffage - Energies renouvelables - Entretien dépannage
8 bis rue Descartes - 86450 Pleumartin
Tél. 05 49 93 53 96 ou 06 83 64 17 95



L'aire d'accueil des gens du voyage, ça se précise...

On en sait davantage sur la future aire d'accueil des gens du voyage qui sera construite sur la commune de La Roche-Posay, route de Vicq-sur-Gartempe, au lieu-dit « Les Cerisiers Noirs ».

Une esquisse du projet a été présentée : l'aire comportera 18 places soit 2 emplacements de 3 places et 6 emplacements de 2 places, chacun étant équipé de WC, douche, buanderie ouverte, étendoir à linge, branchements eau et électricité... De plus, l'équipement sera géré par un prestataire privé, pour le compte de la Communauté de communes.

Tout avance pour que l'Aire soit achevée et disponible pour l'été 2010...

Contacts : Sandrine Teyssier, Aurélie Bridier

L'Association ADMR à votre service

L'ADMR de Pleumartin vous aide...

et vous propose des services à domicile pour tous ceux qui veulent vivre chez eux dans de bonnes conditions et le plus longtemps possible : aide aux personnes (âgées, handicapées...), aide aux familles, garde d'enfants, aide à domicile.

Des responsables bénévoles animent, gèrent et coordonnent ces services.

Contact : Maison des services ADMR
6, avenue Jourde - 86450 PLEUMARTIN
Tél. 05 49 23 33 26 - Mail :
info.assopleumartin.fede86@admr.org

L'ADMR de La Roche-Posay recrute...

Vous êtes un homme ou une femme, jeune retraité(e) ou salarié(e) et vous êtes disponible ? Venez rejoindre notre équipe de bénévoles !!!
Devenez la force vive d'ADMR, responsable de terrain, et créateur de lien social !
Vous contribuerez à aider matériellement et moralement à domicile toute famille ou personne habitant à La Roche-Posay, Vicq-sur-Gartempe et Angles-sur-l'Anglin. Plusieurs postes sont à pourvoir dans votre ADMR locale.

Contact : ADMR de La Roche-Posay au
05 49 23 01 60.

Avis à la population

Vous êtes âgé(e) de 11 à 25 ans... Rejoignez les "chantiers loisirs" organisés par la Maison de la Culture et des Loisirs de La Roche-Posay pour les jeunes de la Communauté de communes.

Venez vivre une expérience collective, apprendre des techniques particulières, et rencontrer les acteurs dans les domaines du social, de la culture et de la politique...

Si vous êtes intéressé(e), et pour plus d'informations, appelez dès maintenant la MCL.

Contact : MCL au 05 49 86 17 11



Propriétaires, bénéficiez des subven

Qu'est-ce qu'une OPAH-RR?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale, plus communément appelée OPAH-RR, vient d'être lancée sur les 11 communes qui forment la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse. Après une année d'étude pré-opérationnelle, le territoire des Vals de Gartempe et Creuse (Zone de Revitalisation Rurale) a été reconnu éligible à une OPAH-RR, pour une durée de 5 ans, et la convention de financement a été signée le 21 janvier dernier.

Initiée par la Communauté de communes, afin de dynamiser la réhabilitation des logements, cette action s'adresse aux propriétaires souhaitant effectuer des travaux d'amélioration de leurs logements avec le soutien des pouvoirs publics (Anah, Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse, Conseil Général de la Vienne, Conseil Régional Poitou-Charentes, Caisses de retraite...)



Lors du lancement de l'OPAH, le 21 janvier dernier

Pourquoi une OPAH-RR ?

Elle a pour but :

- de résorber l'habitat indigne,
- d'améliorer le confort des logements,
- de favoriser la réhabilitation des logements vacants,
- de favoriser les travaux liés aux économies d'énergie et au développement durable,
- d'aider à la réhabilitation des assainissements individuels,
- de permettre l'adaptation des logements au maintien des personnes âgées à domicile,
- de mettre sur le marché de nouveaux logements locatifs de qualité dans un contexte de garantie pour le propriétaire,
- de favoriser la rénovation et l'embellissement du bâti par le biais d'une action de rénovation des façades,
- de soutenir le secteur du bâtiment en apportant de nouveaux chantiers.

Qui peut bénéficier des aides ?

- Les propriétaires occupants leur logement, sous conditions de ressources,
- Les propriétaires bailleurs louant leurs logements ou souhaitant remettre des logements vacants sur le marché.

Quelles sont les conditions d'attribution des aides ?

- Le logement doit avoir plus de 15 ans,
- **Attention :** les travaux ne doivent pas être commencés avant d'avoir fait les demandes de financements,
- Les travaux doivent être réalisés par des entreprises ou des artisans.

Quels avantages vous apportent l'OPAH-RR ?

- Des financements spécifiques sous forme de subventions et éventuellement des prêts sociaux complémentaires,
- Une assistance gratuite assurée par Vienne Habitat, financée par la Communauté de communes, l'Anah et le Conseil Général.



ntions de l'OPAH-RR !

Quels sont les travaux subventionnés ?

Pour les propriétaires occupants :

- Les travaux concourant à la maîtrise des charges et au développement durable
- Les travaux de ravalement
- Les travaux d'assainissement individuel
- Les travaux pour lutter contre les logements indignes
- Les travaux d'adaptation du logement dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées

Les propriétaires occupants percevant des minima sociaux peuvent bénéficier de subventions majorées.

Pour les propriétaires bailleurs, logements locatifs :

- La production de logements à loyer maîtrisé
- Les travaux de ravalement
- Les travaux d'adaptation du logement dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées

Quelle est la durée de cette opération ?

Ce dispositif, coordonné par la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse, est mis en place pour une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2010, jusqu'au 31 décembre 2014.



2 questions à Pascale Moreau

1^{re} Vice-présidente en charge de la Commission
Aménagement et
Développement du Territoire, Environnement.

• Pourquoi la Communauté de communes a décidé de mettre en place une telle opération ?

• **Pascale Moreau :** une première opération d'amélioration de l'habitat menée sur notre territoire de 1995 à 1997 avait permis à de nombreux propriétaires occupants de bénéficier d'aides pour leur logement, le résultat avait été plus mitigé concernant l'amélioration du parc locatif privé.

Dès le début de ce mandat, nous avons unanimement affirmé notre volonté de mettre en œuvre une politique de l'habitat d'envergure sur le territoire et donc de mettre en face les moyens nécessaires.

Concrètement, comment bénéficier des financements et de l'assistance ?

La Communauté de communes a confié à l'association Vienne Habitat la conduite du suivi et de l'animation de l'OPAH-RR pour les 5 ans.

Vienne Habitat est donc à votre disposition gratuitement pour :

- vous informer sur le dispositif et les aides financières possibles (subventions, prêts...),
- vous conseiller sur les travaux à réaliser (visite du logement),
- rechercher et mobiliser les financements adaptés au projet,
- constituer les dossiers de demande de subventions.

Attention, seuls les agents de Vienne Habitat sont missionnés pour vous accompagner dans ces démarches !

Vous pouvez également contacter Sandrine Teyssier à la Communauté de communes au 05 49 19 77 08 ou sur sandrine.teyssier@vals-gartempe-creuse.com

Les permanences de Vienne Habitat sur le territoire des Vals de Gartempe et Creuse :

- le 1^{er} vendredi du mois à la mairie de La Roche-Posay (sans rendez-vous, de 10h à 12h)

- le 1^{er} mardi du mois à la mairie de Pleumartin (uniquement sur rendez-vous, de 10h à 12h)

Pour les premiers éléments d'informations, les secrétaires de mairie et vos élus sont à votre disposition.

Pour contacter Vienne Habitat :
17 rue Carnot - 86000 POITIERS
Tél. 05 49 61 61 86
Fax : 05 49 61 61 87
contact@vienne-habitat.asso.fr
www.vienne-habitat.asso.fr

C'est un point majeur de notre projet de développement communautaire qui allie solidarité, économie, attractivité et patrimoine.

Nous nous sommes fixés comme objectif dans les 5 ans d'améliorer un total de 360 logements dont 100 logements locatifs et 260 logements de propriétaires occupants (n'hésitez pas à vous renseigner).

Pour cette opération, ce sont plus de 3050000 € de subventions qui sont réservées spécialement pour nos 11 communes. Ainsi, la Communauté de communes va consacrer 108310 € par an, l'Anah 425760 € par an et le Conseil Général de la Vienne 76050 € par an.

• Qu'attendez-vous de cette OPAH-RR ?

• **Pascale Moreau :** Outre la lutte contre les logements insalubres (et oui, il en existe encore, et toutes les communes sont concernées), cette OPAH-RR, véritable levier d'aménagement de nos communes, doit permettre à chacun de pouvoir bénéficier de conditions de logement et de confort du « bien vivre au Pays des Vals de Gartempe et Creuse ».

Cette OPAH-RR doit être un soutien à l'économie locale et permettre à nos artisans du bâtiment de remplir leur carnet de commandes. Pensez à eux !

Tels sont les vœux unanimes que nous formulons pour les 5 années à venir...

Les grandes décisions

Conseil communautaire du 29 septembre 2009

- ◆ Convention financière avec la MCL pour l'année 2009 (79310,85 €).
- ◆ Institution de la Taxe Professionnelle afférente aux éoliennes terrestres.
- ◆ Autorisation préalable à la vente du lot n° 13 cadastré ZA 292 de la ZAE des Chaumettes à La Roche-Posay, à la SCI Les Gazillières (en cours de constitution)
- ◆ Adhésion au Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou (SMASP) dans l'objectif de la mise en place du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)
- ◆ Approbation du dispositif, des thématiques et des engagements financiers dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RR)
- ◆ Avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation du Centre d'Interprétation du Roc-aux-Sorciers (adaptations d'horaires et jours d'ouverture et nouvelle grille tarifaire exclusivement pour les tarifs scolaires et la nocturne).
- ◆ Subvention de démarrage à l'association « Croque la vie » : 4 000 €.

Conseil communautaire du 8 décembre 2009

- ◆ OPAH-RR : lancement au 1^{er} janvier 2010, choix du cabinet « Vienne Habitat » pour le suivi animation et la communication.
- ◆ Maison Médicale Pluridisciplinaire : choix de l'attribution d'un fond de concours par la Communauté de communes ayant des projets de Maison Médicale.
- ◆ Maison de Pays des Vals de Gartempe et Creuse : après une importante refonte de l'actuelle association, la Communauté de communes s'engage à conventionner avec cette association et la commune de Saint-Pierre-de-Maille, pour une durée de 2 ans, afin de soutenir le développement, entre autres, de l'artisanat d'art et des produits locaux.
- ◆ Autorisation préalable à la vente du lot n° 14 cadastré ZA 293 de la ZAE des Chaumettes à La Roche-Posay, à la SARL FG.
- ◆ Subvention à l'association « Croque la Vie » pour un montant de 4 000 €.
- ◆ Validation du projet d'agrandissement du Multiservices de Légnigny-sur-Creuse dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable.

Conseil communautaire du 22 décembre 2009

- ◆ Validation de l'avant-projet de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage à La Roche-Posay.
- ◆ Désignation des délégués titulaires (M. Barré, M. Favreau, M. Doury) et des délégués suppléants (Mme Moreau, M. Tremblais, M. Sauvion) au Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou (SMASP).

En 2009, 25 personnes ont travaillé au sein du chantier d'insertion en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi ou en Contrat Aidé Départemental pour une durée minimum de 6 mois.



L'abri scolaire de Coussay-les-Bois

Outre la fabrication de mobilier de plein air, l'entretien du Centre d'Interprétation du Roc-aux-Sorciers et des sentiers de randonnée, cette année a été marquée par la réalisation d'expériences nouvelles. En effet, un "abri scolaire" pour les parents d'élèves de Coussay-les-Bois a été entièrement conçu par le chantier. Une grande partie des bureaux de la Communauté de communes a été rénovée, des travaux de rénovation ont été réalisés tels le muret du cimetière d'Angles-sur-l'Anglin et la fontaine de Montant à Mairé, et une partie de l'équipe a participé au démarrage de la nouvelle activité : culture maraîchère et fruitière.



Le muret d'Angles-sur-l'Anglin

En plus de ces activités, les salariés du chantier travaillent sur leur projet professionnel en participant notamment à des ateliers de recherches d'emploi ou de formation et s'initient même, pour certains, au code de la route.

En 2010, il est prévu de développer les jardins, nouveauté, de participer à l'action intitulée "Sport bien-être", en partenariat avec la Mission Locale et le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vienne. Cette action permet de découvrir et de pratiquer une activité physique, mais aussi la découverte de soi-même et des autres à travers le sport; 1er essai avec le judo.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement du chantier d'insertion, téléphonez au 05 49 20 15 64.

Si vous souhaitez intégrer l'équipe faites vérifier votre éligibilité au Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) auprès de votre conseiller Pôle Emploi ou directement auprès du chantier: 27 avenue Jourde à Pleumartin.

La fontaine de Mairé



ÉPICERIE SOCIALE

Appel à la solidarité !

Inaugurée le 14 janvier dernier, l'association "Croque la Vie" vient en aide aux plus démunis. Parce que la vie n'est pas un long fleuve tranquille, l'association fait « jouer la solidarité entre habitants d'un même territoire et permet de faire face aux aléas de la vie (chômage, maladie, divorce) », note Patricia Hylinski, membre de l'association.



L'Épicerie solidaire "Croque la Vie" a officiellement ouvert ses portes depuis fin octobre 2009, prenant le relais de l'aide alimentaire qui fonctionnait sur une partie des communes de la Communauté de communes depuis 13 ans.

Les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, les familles bénéficiaires peuvent venir faire leurs achats au local de l'association. À ce jour, 66 familles sont concernées, représentant 174 personnes.

Les produits vendus dans l'épicerie le sont à hauteur de 10 % du prix du commerce. Ces produits proviennent de la banque alimentaire de Poitiers mais aussi des achats faits dans les grandes surfaces (la banque alimentaire four-

nissant uniquement des produits alimentaires), chez des producteurs locaux par des bénévoles et également de dons d'habitants des différentes communes.

25 membres bénévoles s'investissent pour faire vivre l'association. « Nous accueillons toutes les bonnes volontés qui sont prêtes à donner un peu de leur temps ou à faire un don en argent ou en produits » conclut Patricia Hylinski.

Contact : « Croque la Vie » - 2 avenue Jourde 86450 PLEUMARTIN - Tél. **06 32 78 31 89**
Mail : croquelavie86@orange.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour pouvoir bénéficier de l'accès à "Croque la vie", il faut :

- Habiter une des 11 communes de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse
- Avoir rempli un dossier en prenant rendez-vous auprès d'une des assistantes sociales du secteur ou auprès d'une bénévole. Après examen d'un certain nombre de documents, en fonction des revenus et du nombre de personnes la composant, chaque famille se voit attribuer une somme.
- Il n'y a pas de condition d'âge, mais seulement des conditions de ressources.
- Cette somme est attribuée pour une durée de 3 mois; un réexamen du dossier est effectué au terme des 3 mois.

Les maisons de santé, une solution pour l'avenir ?

La répartition géographique en médecins généralistes est aujourd'hui un vrai problème national. Les professionnels de santé, préférant s'installer principalement dans les grandes villes et dans les régions du sud de la France, délaissent de plus en plus les territoires ruraux et les banlieues.

Cette couverture géographique des professionnels de santé et les permanences des soins vont donc s'en trouver impactées et vont supposer des réponses concrètes.

Une piste sérieuse, qui rencontre un vif intérêt de la part des élus locaux, des citoyens, des professionnels de santé, comme des services de l'Etat, prend de l'essor au niveau national : la réalisation de maisons médicales pluridisciplinaires ou maisons de santé.

Ces maisons sont distinctes des centres de santé, où les professionnels sont généralement salariés. Au contraire, la maison médicale pluridisciplinaire offre des conditions attractives d'exercice moderne de la médecine. Elle fait travailler ensemble différentes professions de santé (médecins généralistes, infirmières, kiné...) pour une

meilleure prise en compte du patient. Elle propose également un fonctionnement en équipe qui facilite le temps partiel, les congés, les remplacements et le renouvellement des praticiens. Elle permet enfin aux professionnels d'accéder à des locaux sans investir, avec un loyer modéré qui rembourse la charge financière de la collectivité.

Nul doute que l'avenir passera par ce type d'établissement de santé permettant de rendre le territoire attractif auprès des jeunes professionnels de santé.

Si les élus sont les moteurs dans la réalisation de projet de santé, rien ne pourra se faire sans l'avis des médecins. Effectivement, la réussite d'un tel projet tient au partenariat actif des parties prenantes.

La santé est une préoccupation essentielle des citoyens et un tel service de proximité est indispensable à tout territoire, ce qui nécessite d'intervenir de manière juste et équitable afin d'assurer la pérennité de ce service de première nécessité, qui ne supporte ni l'insuffisance, ni la médiocrité.

C'est pas Sorcier !



Venez vous initier à des techniques préhistoriques...

Après une seconde année d'ouverture où près de 17 000 visiteurs sont passés, le Centre d'interprétation du Roc-aux-Sorciers a rouvert ses portes depuis le premier week-end de février. L'occasion de découvrir ou redécouvrir une reproduction des sculptures préhistoriques du Roc-aux-Sorciers, joyau de la préhistoire daté d'il y a 15 000 ans. Cette année, diverses manières de découvrir ces trésors sculptés vous sont proposées, par les visites guidées, mais également par les animations pédagogiques, ateliers de découverte des gestes artistiques, visites nocturnes, conférences et contes. Le détail de ces animations est présenté dans l'Agenda des manifestations de la Communauté de communes, ou alors aux coordonnées ci-dessous. Toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir et de partager avec vous ce site unique au monde.



Centre d'interprétation de la frise magdalénienne du Roc-aux-Sorciers - 2 route des Cerfeaux
86260 Angles-sur-l'Anglin
Renseignements au 05 49 83 37 27
Site : www.roc-aux-sorciers.com
Mail : info@roc-aux-sorciers.com



Au fil des Jours...

Située sur la place du village d'Angles-sur-l'Anglin, la Maison des Jours d'Angles et du Tourisme a ouvert ses portes au début de l'année 2009. Après un an d'existence, le bilan est plus que positif: près de 20 000 visiteurs sont entrés dans cette Maison, découvrant ainsi l'artisanat d'art des "Jours d'Angles".

En ce début d'année 2010, la Communauté de communes termine les derniers aménagements, avec une signalétique directionnelle afférente à cette Maison dans le village, des enseignes pour mieux l'identifier. Une communication papier va voir "le jour", consistant d'une part, à promouvoir ce site à l'extérieur, dans les hôtels, les autres sites de visite, et d'autre part, à éditer un livret spécialement dédié à l'histoire et l'actualité des Jours d'Angles et des ajoureuses...

Découvrez l'histoire des Jours d'Angles au 2, rue du Four Banal. Tél : 05 49 48 86 87
mail : info@anglessuranglin.com
site : www.anglessuranglin.com



Bienvenue dans le "B.T.P." !

Et oui, les Vals de Gartempe et Creuse se situent bien à la croisée du Berry, de la Touraine et du Poitou.

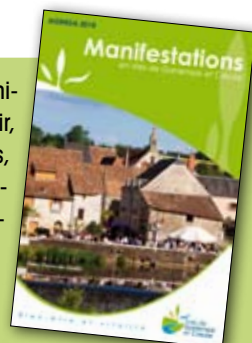
Depuis le 21 octobre dernier, à l'initiative de M. Doury, Président de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse, et de M. Hénault, Président de la Communauté de communes de la Touraine du Sud, les Pays voisins de la Touraine du Sud, des Vals de Gartempe et Creuse et du Parc naturel régional de la Brenne se rencontrent afin de mettre en place une stratégie de collaboration et de communication pour que les "frontières" ne soient plus qu'administratives...

En partenariat avec les Offices de tourisme de ces territoires, les Pays et Communautés de communes souhaitent faire en sorte que le visiteur trouve une information complète et intéressante pour organiser son séjour. Ainsi, la réflexion porte sur la réalisation et mise en ligne de documentation permettant de situer, par exemple, Le Grand-Pressigny par rapport à Angles-sur-l'Anglin ou Martizay, ou encore les étangs de la Brenne par rapport à la Vallée de la Creuse au Blanc, à La Roche-Posay ou à Descartes...

Des "éductours" entre les Offices de tourisme voire les prestataires touristiques vont être mis en place, toujours avec pour objectif de faciliter et d'améliorer les échanges et la communication, et afin de rendre notre territoire comme une destination plus attractive...

Contact : Angélique Gagnot au 05 49 19 77 08 ou angelique.gagnot@vals-gartempe-creuse.com

Le nouvel Agenda des manifestations 2010 vient de sortir, dans lequel l'ensemble des fêtes, concerts, expositions, randonnées, théâtres ou autres brocantes est recensé. En fait, toutes les activités et animations qui auront lieu de mars à décembre 2010, en Vals de Gartempe et Creuse !



Distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la Communauté de communes, avec ce numéro de l'Écho des Rivières, d'autres exemplaires sont également disponibles dans les Offices de Tourisme, les mairies et bien évidemment au siège de la Communauté de communes.

Retenez 10.10.10 !

Non, ce n'est pas un code secret, ni un mot de passe, il s'agit tout simplement de la date de la 2^e Journée des Associations du territoire des Vals de Gartempe et Creuse : @ssopointcom organisée par le Conseil de Développement. La 1^{ère} édition, qui a eu lieu le 18 octobre 2009, a permis à une trentaine d'associations de se réunir, d'échanger et de débattre entre elles. Aussi, nous avons le plaisir de vous annoncer que cette journée @ssopointcom sera reconduite toute la journée du dimanche 10 octobre 2010 à la salle des fêtes à Angles-sur-l'Anglin. Au menu de cette 2^e édition : toujours plus d'animations, d'expositions, de débats... Parce que le monde associatif constitue une des richesses de notre territoire, nous espérons vous compter nombreux lors de cette journée automnale, encore une fois placée sous le signe du partage et de la convivialité.



Pour plus de renseignements :
 - Conseil de Développement : cdvvc@free.fr
<http://cdvvc.free.fr/>
 - Communauté de communes : sandrine.teyssier@vals-gartempe-creuse.com
 Tél. 05 49 19 77 08

IMAGES EN SCÈNE

Les photomusicales s'installent à La Roche-Posay

Du 23 au 25 avril, La Roche-Posay accueillera la 1^{ère} édition du festival de photographies de spectacles : "Images en Scène".

Durant ces 3 jours où la scène sera le maître mot, les rencontres photomusicales de La Roche-Posay vous proposent de découvrir des expositions de photographies de spectacle, des concerts et des rencontres.

Au total, une douzaine de sites accueilleront des artistes témoins des plus grandes scènes de spectacles depuis les années soixante.

Un hommage sera rendu à Alain Distier, figure emblématique de la période flower power et pilier du magazine Rock & Folk avec les expositions Figures du rock et Punks.

Francis Vernhet proposera une rétrospective consacrée à Alain Bashung.

Jacques Bisceglia, ami de Miles Davis, exposera Jazz anecdotes, sans oublier Marc Broussely qui nous fera découvrir la scène londonienne d'un autre œil.

C'est avec Beaucoup of Blues que nous séduirons Brigitte Charvolin, Max Del Passo et Patrice de Rendinger, photographes des magazines spécialisés Soul Bag et Blues Magazine.

Un programme harmonieusement ponctué de concerts chaque jour avec, entre autres, Bonamia, The Deepers, Interfaith Extraballe...



C'est aussi un concours international de photos de spectacle, le Carrefour des Livres, la Boîte à Vinyles, un marché de producteurs locaux, des animations avec les scolaires...

Un parrain exceptionnel

Des photographes invités de renommée internationale, des artistes de blues venus des grandes scènes comme les festivals de Cognac, Avoine ou les Vieilles Charrues, des lieux exceptionnels et surtout l'envie de donner du plaisir : voici le cocktail choisi par notre invité de marque Philippe Manœuvre.

Séduit par le festival Images En Scène, Philippe Manœuvre nous retrouvera les 23, 24 et 25 avril 2010. En pleine promotion de la Nouvelle Star, le rédacteur en chef du magazine Rock & Folk sera avec nous pour vous proposer un week-end à ne pas manquer !

Retrouvez l'ensemble du programme, la présentation des artistes, les tarifs, plan, etc.

www.images-en-scene.com

Pass : 8 € - **Concerts :** 5 € le concert 1 groupe et 8 € le concert 2 groupes

Gratuit pour les moins de 12 ans.

Billetterie : Office du Tourisme de La Roche-Posay
05 49 19 13 00

À vos agendas...

En 2010, La Communauté de communes crée à nouveau l'événement. Réservez dès maintenant vos dates !

La Journée de la Communauté de communes à l'hippodrome de La Roche-Posay se tiendra le 27 juin 2010. L'occasion de découvrir les nombreuses idées loisir à deux pas de chez soi !

Les 6, 7 et 8 août 2010, la traditionnelle **Multirandonnée** des Vals de Gartempe et Creuse se déroulera à Leigné les Bois. Les marcheurs, cavaliers, attelages et VTTistes auront le plaisir de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales de notre territoire dans une ambiance conviviale et festive. Télécharger le bulletin d'inscription sur www.vals-gartempe-creuse.com (Nombre de places limité).



Chaussez vos baskets!



Les Comités des Fêtes de Vicq-sur-Gartempe et de Pleumartin avec le CODAM 86 de La Roche-Posay se sont réunis pour créer le "Challenge des Vals de Gartempe et Creuse" avec un classement sur les trois courses.

La Communauté de communes s'associe à cette initiative et récompensera le meilleur coureur qui aura participé aux 10 km des Foulées Vicquoises le 25 juillet, des Foulées Pleumartinoises le 17 octobre et des Foulées des Sources le 27 novembre. Encore quelques mois pour vous entraîner et devenir le champion 2010 des Vals de Gartempe et Creuse !

Plus de renseignements sur www.codam86.com

Culture en Herbe

Le 3^e spectacle de la saison 2009-2010 de l'action "Culture en herbe" aura lieu à la salle des fêtes de Coussay-les-Bois, le 2 mars, pour le spectacle de Jean Luc Algourdin - "Petit concert pas ordinaire".

Ce sera pour les écoliers, l'occasion d'assister à un spectacle vivant dans un espace délimité par divers instruments de musique.

Contact : MCL au 05 49 86 17 11.

